



HAL
open science

CONSOMMEZ AVEC MODERATION VS CONSOMMEZ MODEREMENT

Injoo Choi-Jonin

► **To cite this version:**

Injoo Choi-Jonin. CONSOMMEZ AVEC MODERATION VS CONSOMMEZ MODEREMENT. *Scolia* [sciences cognitives, linguistique et intelligence artificielle / revue de linguistique], 2000, 12, pp.111-132. hal-04307877

HAL Id: hal-04307877

<https://hal.science/hal-04307877>

Submitted on 26 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

(2000). Consommer avec modération vs consommer modérément: il y a manière et manière. *SCOLIA* 12 : 111-132.

**CONSOMMEZ AVEC MODERATION VS
CONSOMMEZ MODEREMENT :
IL Y A MANIERE ET MANIERE***

Injoo CHOI-JONIN
Université Marc Bloch (Strasbourg II)
UPRES 1339, SCOLIA

Le complément de manière *avec N* est souvent considéré comme équivalent de l'adverbe en *-ment* et du syntagme prépositionnel *de (façon + manière) Adj.* Selon Ch. Molinier (1984: 68), la relation d'équivalence entre ces trois constructions a été notée déjà dans Port Royal (1660, Arnauld et Lancelot) et est reprise jusqu'au 19^e siècle (Girard (1747), Du Marsais (1789), Condillac (1798), Girault-Duvivier (1882)). Les dictionnaires recourent fréquemment à cette relation d'équivalence pour définir l'adverbe en *-ment*. A titre d'exemple, *le Petit Robert* définit l'adverbe *modérément* par *avec modération* et *d'une manière modérée*. D'après cette définition, *consommez avec modération* serait synonyme de *consommez modérément* et de *consommez d'une manière modérée*.

Cependant le complément *avec N*, placé dans une construction, ne se laisse pas toujours remplacer sans difficulté par un adverbe en *-ment* ou par un syntagme *de façon Adj.* Toujours dans *le Petit Robert*, l'adverbe *ardemment* est défini par *avec ardeur*. Or, comme le remarque Ch. Molinier (1991 : 137), en face de

(1-a) *Max travaille avec ardeur,*

on a difficilement

(1-b) *?*Max travaille ardemment*

(1-c) *?*Max travaille de façon ardente.*

* Un grand merci à Véronique Lagae, qui, par sa lecture attentive, m'a permis d'améliorer une version antérieure.

De même

(2-a) *Max aime Léa avec ardeur*

n'a pas le même sens que

(2-b) *Max aime Léa ((de façon + de manière) ardente + ardemment).*

Dans le même ordre d'idées, si l'on peut dire

(3-a) *Max a retrouvé Luc avec joie,*

il est plus difficile de dire

(3-b) *?Max a retrouvé Luc (joyeusement + de façon joyeuse).*

Les problèmes soulevés par Ch. Molinier me semblent remettre en question la validité de la relation d'équivalence entre les trois constructions en question. En effet, si le complément de manière *avec N* ne peut pas toujours être remplacé, dans une phrase donnée, par un adverbe en *-ment* ou par un syntagme *de manière Adj.*, sans altérer l'acceptabilité de la phrase ou sans entraîner le changement de sens, c'est que d'une part, les conditions d'emploi de chaque type de complément de manière ne sont pas les mêmes et d'autre part, leur signification ne doit pas être la même. J'essaierai ici de discerner la différence d'emploi entre le complément *avec N* et l'adverbe en *-ment*, en laissant de côté le syntagme *de (façon + manière) Adj.* Ce dernier, souvent en concurrence avec l'adverbe en *-ment*, ne me semble pas pour autant en être un parfait synonyme. Il mériterait alors une étude à part, en comparaison avec l'adverbe en *-ment* correspondant.

Je procéderai de la manière suivante. Tout d'abord, j'essaierai de cerner les contextes syntaxiques et sémantiques dans lesquels le complément *avec N* et l'adverbe en *-ment* peuvent se substituer. Une fois les contextes cernés, je tâcherai de montrer la différence qui sépare les deux types de compléments en question, et ce en examinant les conditions d'emploi de chaque type de complément. On verra ainsi, si l'on a deux constructions différentes pour exprimer la notion de manière, c'est qu'elles ne la représentent pas de la même manière.

1. DANS QUELS CAS LE COMPLEMENT DE MANIERE EN -MENT PEUT-IL SE SUBSTITUER AU COMPLEMENT DE MANIERE AVEC N ?

Si le complément de manière *avec N* est, à ma connaissance, peu étudié (cf. Ch. Molinier, 1991; D. Flamand-Boistrancourt, 1996), les adverbes de manière en *-ment* ont fait l'objet de nombreuses études. Je partirai donc des études antérieures faites sur les adverbes en *-ment*, afin de discerner la zone d'application du complément *avec N*. Pour ce, je m'appuierai sur la classification des adverbes en *-ment* proposée par Ch. Molinier (1984, 1990) ainsi que sur celle proposée par Cl. Guimier (1996). Ch. Molinier propose une classification des adverbes en *-ment*, fondée sur des critères notamment syntaxiques, alors que Cl. Guimier propose, lui, une classification des adverbes en *-ment* qui tient compte à la fois du plan syntaxique et du plan sémantique. Pour ma part, je considérerai le plan sémantique comme une représentation d'une situation, comportant un prédicat et ses arguments. Les arguments, dotés chacun d'un rôle sémantique tel que "agent", "patient", etc., n'ont pas encore reçu une fonction syntaxique, à ce niveau d'analyse. Cette représentation correspond à la prédication nucléaire de la Grammaire Fonctionnelle élaborée par S. Dik (1989). Lorsqu'il se présente plusieurs arguments dans une prédication, je parlerai du premier argument, du second argument, etc. selon la hiérarchie des rôles sémantiques accessibles à la fonction syntaxique sujet, donnée par T. Givón (1984 : 139). Cette hiérarchie est présentée sous (4).

- (4) *Agent > Datif / Bénéficiaire > Patient > Locatif > Instrument / Associatif > Manière.*

Le complément de manière *avec N*, contrairement à l'adverbe en *-ment* qui figure dans les exemples (5-a), ne peut jamais fonctionner comme un complément de phrase. Par conséquent, il ne peut jamais occuper la position frontale d'une phrase négative, comme le montre l'exemple (5-b):

- (5-a) *Malheureusement, elle n'a pas réussi à me joindre.*
Visiblement, il n'est pas chez lui.
Bêtement, il ne m'a pas cru.

- (5-b) **Avec attention, il ne m'a pas écouté.*

Il figure par ailleurs rarement dans cette position, même s'il est suivi d'une phrase affirmative. Dans mon corpus constitué d'environ 160 exemples, je n'en ai trouvé que trois, cités sous (6) à (8).

- (6) *Après un coup d'oeil à la ronde, avec dextérité, il appose contre sa porte vitrée un petit macaron autocollant, sur lequel on peut lire : «Voyante».* (FT: R674/THERAME.V / BASTIENNE / 1986)
- (7) *Avec rigueur et clarté, J.-P. D. précise la définition des aspects du procès, estimant en fin d'analyse que "les types de procès les plus fondamentaux" sont "des invariants langagiers" (aspect "dicto"?) et se demandant s'ils ont le statut "d'invariant cognitif" (aspect "de re"?).* (Compte rendu de H. Bonnard sur *Tra.Li.Phi*, XXIX, 1991, in *Le fr. mod.*, 1993, n°2, p.225)
- (8) *Ainsi, avec modestie et insistance, se met en place une exploration scientifique des turbulences symboliques, des chemins bifurquants et déviés, des frontières et des équilibres disputés par le jeu des altérités subjectives.* (A. Culioli, Préface de J.-J. Franckel, 1989).

En revanche, il peut faire l'objet de l'extraction dans *c'est...que*:

- (9) *C'est avec délectation qu'elle évoque les tactiques déployées pour se faire élire, d'abord comme déléguée de classe [...], puis au conseil d'administration de son établissement, puis au conseil académique de la vie lycéenne (CAVL).* (*Le monde de l'éducation*, sept. 1998, p.23)

Il peut également être restreint par *ne...que*:

- (10) *Il a toujours fait partie de la pharmacopée des accélérateurs d'indice, mais il était admis qu'on ne devait en user qu'avec modération.* (*Canard*, 03-03-1993)
- (11) *M. Sturm, écrit-il, subit l'heureuse influence de ce maître vénéré, dont il ne parlait jamais qu'avec émotion.* (FT: P356/ / *HIST. GEN. SCIENCES T.3 VOL.1* / 1961)

Il est donc toujours intégré à la proposition.

Cependant, il ne peut fonctionner que comme un complément du verbe et non comme un complément de l'adjectif ou d'un autre adverbe. En face de (12-a) et (13-a), on n'a ni (12-b) ni (13-b):

- (12-a) *Elle était surtout un personnage médiatique. Joyeusement irrévérencieux et pénétré de son importance.* (*Nouv. Obs.*, 20-26 août 1998, p. 10)
- (12-b) * *Avec joie irrévérencieux.*
- (13-a) *Vous dansez rudement bien*
- (13-b) * *Vous dansez avec rudesse bien.*

Fonctionnant donc toujours comme un complément du verbe, le complément *avec N* a des portées plus restreintes que l'adverbe en *-ment*. En effet, il ne porte jamais ni sur le prédicat verbal seul, d'où l'agrammaticalité de (14-b), par rapport à (14-a):

(14-a) *Nombreux sont ceux de la génération de ce jeune homme qui adulent l'écrivain mais ignorent **totale**ment la cinéaste.* (Nouv. Obs., 20-26 août 1998, p. 10)

(14-b) * *Ils ignorent **avec totalité** la cinéaste.*

ni sur la prédication entière formée par le prédicat verbal et ses arguments, d'où l'agrammaticalité de (15-b) et (16-b), par rapport à (15-a) et (16-a):

(15-a) *J'avais tout cet argent dans ma poche, il n'allait pas durer **éternelle**ment [...]* (Marie Darrieussecq, *Truismes*, Folio, p. 71)

(15-b) * *Il n'allait pas durer **avec éternité**.*

(16-a) *Paul a **léga**lement le droit d'agir ainsi.*

(16-b) * *Paul a le droit **avec légalité** d'agir ainsi.*

Il porte, dans la plupart des cas, sur la relation que le prédicat verbal entretient avec le premier argument. Ce dernier peut soit apparaître sur le plan syntaxique, comme c'est le cas des exemples (17) et (18), soit ne pas apparaître, comme c'est le cas des exemples (19) à (21).

(17) *Habituée des meilleures places des hit-parades internationaux, notre Canadienne n'en continue pas moins de choisir **avec soin** ses compositions et complices.* (contact, magazine de la Fnac, n°345, septembre-octobre 1998, p. 22)

(18) *Réalisé **avec soin** par l'auteur du livre, joué **avec application** par Mireille Perrin, Jean Yanne, Jean-Claude Adelin, Tom Novembre, ce film prétend divertir.* (Canard, 03-03-1993)

(19) *L'écriture joue la spontanéité roublarde de l'automatisme, les images télescopent le sens : dans cet univers, il ne faut s'avancer qu'**avec prudence**.* (Le Monde, 17-11-1990)

(20) *Et puis à chacun son sentiment, et ça se cultive **avec soin**, ça s'arrose, ça s'écoute, ça a des crises, ça se suit.* (FT: R441/LE CLEZIO.J-M G / LE DELUGE / 1966)

(21) *Explorer ces domaines, c'est rendre compte **avec précision** de la différence entre l'analyse globale et l'analyse partielle.* (FT: P737/ / L'UNIVERS ECONOMIQUE ET SOCIAL / 1960)

Plus rarement il porte sur la relation que le prédicat verbal entretient avec le second argument, comme le montrent les exemples suivants:

- (22) *Les bibelots sont (rangés + disposés) (avec symétrie + avec ordre) sur une étagère.* (ex. cités par Ch. Molinier (1991: 120))
- (23) *Si donc les spectres de diffraction de rayons x ne nous donnent pas ces anneaux bien classiques et distribués avec ordre, mais des taches floues, on va essayer d'étudier la constitution intime du verre par microscopie, comme on le fait pour les alliages.* (FT: P462/DUVAL.C / LE VERRE / 1966)

Notons cependant que, dans les exemples (24), cités et commentés par Ch. Molinier (1990 : 40), le complément *avec clarté* peut se substituer à l'adverbe *clairement* orienté vers la relation entretenue par le prédicat avec le premier argument (cf.(24-a) et (24-b)), mais plus difficilement à l'adverbe orienté vers la relation entretenue par le prédicat avec le second argument, (cf. (24-c) et (24-d)).

- (24-a) *Paul nous a dit **clairement** ce qu'il voulait*
- (24-b) *Paul nous a dit **avec clarté** ce qu'il voulait.*
- (24-c) *Paul a distingué **clairement** deux silhouettes.*
- (24-d) ? *Paul a distingué **avec clarté** deux silhouettes.*

De même, dans l'exemple (25-a), l'adverbe *lourdement*, qui porte sur la relation entre le prédicat verbal et le second argument ne se laisse pas remplacer par le complément *avec N* :

- (25-a) *Il a **lourdement** chargé le camion.*
- (25-b) * *Il a chargé le camion **avec lourdeur***

Le complément *avec N* figure par ailleurs toujours en position postverbale (et rarement en position frontale), mais jamais entre l'auxiliaire et le participe passé. D'où l'agrammaticalité de (26-b), à la différence de (26-a):

- (26-a) *J'ai **lentement** tourné la tête vers Hadouche. Et Hadouche a **lentement** écarquillé les yeux.* (D. Pennac, *La passion selon Thérèse*, Nouv. Obs., 20-26 août 1998, p. 82)
- (26-b) * *J'ai **avec lenteur** tourné la tête vers Hadouche.*

Le complément de manière *avec N* peut donc se substituer à l'adverbe de manière en *-ment* postposé au verbe, orienté vers la relation entre le premier argument et le prédicat verbal. Plus rarement, il peut se

substituer à celui orienté vers la relation entre le prédicat verbal et le second argument. Je n'ai trouvé en fait qu'un seul exemple qui illustre ce dernier cas. Il s'agit de l'adverbe *symétriquement*, qui figure dans (27), auquel peut se substituer le complément *avec symétrie*.

(27-a) *Paul a rangé les bibelots (symétriquement + avec symétrie) sur une étagère.*

(27-b) *Les bibelots sont rangés (symétriquement + avec symétrie) sur une étagère.*

Le complément *avec ordre*, figurant dans l'exemple (23), qui porte également sur la relation entretenue entre le prédicat verbal et le second argument, ne dispose pas d'un adverbe en *-ment* correspondant.

2. EN QUOI LE COMPLEMENT AVEC N EST DIFFERENT DU COMPLEMENT EN -MENT?

Après avoir examiné la portée des compléments de manière qui est variable pour l'adverbe en *-ment*, mais restreinte pour le complément *avec N*, les questions qui peuvent se poser sont:

- pourquoi le complément *avec N* a-t-il une portée plus restreinte que l'adverbe en *-ment*?
- y a-t-il une différence entre le complément *avec N* et l'adverbe en *-ment*, lorsqu'ils peuvent se substituer?

Ces deux questions me semblent être en rapport avec les propriétés de la préposition *avec* d'une part, et d'autre part, avec la structure nominale du complément *avec N*.

2.1. Les propriétés dues à la préposition *avec*

Si le complément *avec N* ne peut porter que sur la relation que le prédicat verbal entretient avec un de ses arguments, c'est à cause de la propriété associée à la préposition *avec*. J'ai soutenu ailleurs (1995, 1998) l'idée que la préposition *avec*, qu'elle soit employée comme l'introducteur d'un complément comitatif, instrumental, ou de manière, a une fonction fondamentale, à savoir celle de décomposer, au niveau rectionnel¹, une unité valencielle en deux actants distincts, syntaxiquement autonomes.

¹ Je ne tiendrai compte ici que du niveau rectionnel, en laissant de côté le niveau de l'énonciation. Voir pour une analyse plus globale, I. Choi-Jonin (1995).

Cependant, le régime de la préposition *avec* marque, du point de vue sémantique, une dépendance par rapport à un autre constituant figurant dans la même construction verbale.

Le complément de manière *avec N*, s'il ne peut jamais porter ni sur le prédicat verbal seul, ni sur la prédication entière, c'est que la préposition *avec*, par sa fonction fondamentale, met son régime en relation, d'un point de vue sémantique, avec un des constituants figurant dans la même construction verbale. Ainsi, en tant que complément du verbe, il doit se rapporter sur le verbe, mais en tant que complément introduit par la préposition *avec*, il doit marquer sa dépendance sémantique par rapport à un autre constituant.

Ainsi dans les exemples suivants

(28-a) Salez *légèrement*

(29-a) Elle est vêtue *légèrement*

(30-a) Mangez *légèrement*

l'adverbe en *-ment* porte sur le prédicat dans (28-a) et (29-a), et sur la relation entretenue entre le prédicat verbal et le second argument, non représenté sur la chaîne séquentielle, dans (30-a). Si l'on a une interprétation plutôt cocasse dans les exemples suivants:

(28-b) ? Salez *avec légèreté*

(29-b) ? Elle est vêtue *avec légèreté*

(30-b) ? Mangez *avec légèreté*

c'est qu'étant donné que le complément *avec N* porte sur la relation entre le prédicat et le premier argument, le nom *légèreté* dénote la propriété de cet argument.

Je serais ainsi tentée de dire que l'adverbe en *-ment* a la possibilité de parcourir différentes portées, mais hiérarchisées, que l'on pourrait schématiser en gros de la manière suivante:

(31) *préd.* > *préd.* + Arg 2 > *préd.* + Arg 1 > *prédication* > *phrase*.

Dans les exemples (30-a), l'adverbe *légèrement*, pouvant porter sur la relation entretenue entre le prédicat et le second argument, son parcours s'arrête à ce niveau-là. S'il peut trouver son ancrage sur le prédicat seul, comme dans (28-a) et (29-a), il n'a pas besoin de descendre davantage la hiérarchie des portées du complément de manière en *-ment*.

En revanche, le complément de manière *avec N* n'a qu'une possibilité quant à sa portée. Il porte toujours sur la relation entretenue entre le prédicat et un des arguments, et ce, nous l'avons vu, à cause de la dépendance sémantique du nom figurant dans cette structure, condition conférée par la préposition *avec*. D'autre part, comme le note P. Cadiot, le nom régime de la préposition *avec* acquiert une autonomie référentielle. De ce fait, le complément *avec N* représente non une manière inhérente à l'événement, mais celle "ajoutée à l'événement". L'adverbe en *-ment*, lui, n'ayant pas d'autonomie référentielle, peut représenter une manière inhérente à l'événement. De ce fait, l'adverbe en *-ment* peut indiquer une propriété intégrante du prédicat, telle que l'aspect ou le degré, propriété qui ne peut pas être représentée par le complément *avec N*. C'est pourquoi en face des adverbes aspectuels ou d'intensité tels que *fréquemment, rarement, éternellement, grandement, largement*, on n'a pas *avec fréquence, avec rareté, avec éternité, avec grandeur, avec largeur*.

2.1.1. La sélection lexicale du nom dans la construction *avec N*

La dépendance sémantique du complément *avec N* par rapport à un autre constituant se manifeste par la sélection lexicale du nom pouvant figurer dans ce complément. Le nom du complément de manière *avec N* doit exprimer une qualité d'un des arguments figurant dans un procès. Il est de ce fait représenté par un nom syncatégorématique, qui n'a pas d'autonomie référentielle. De plus, comme il doit expliciter une propriété valable à un des arguments en tant qu'entité engagée dans un procès spécifique et non en tant qu'entité en général, il doit être compatible avec la notion de "changement". Il n'est donc pas étonnant de constater que le nom du complément *avec N* est représenté, dans la majorité des cas², par un nom exprimant une disposition psychologique d'un être humain qui peut se manifester à un moment donné, tel que *prudence, courage, sagesse, émotion, crainte, joie*, etc. On trouve également des noms qui spécifient la propriété d'un mouvement effectué par un des arguments, tels que *lenteur, rapidité, régularité*, etc. Ainsi dans (32),

- (32) *Laure Adler relate avec prudence ces histoires révélatrices des états d'âme de ces jeunes gens épris de l'absolu révolutionnaire de l'époque. (Nouv. Obs., 20-26 août 1998, p. 9)*

² D'après Ch. Molinier (1991: 129), sur 900 substantifs aptes à entrer dans la forme *avec N*, la plupart (sauf une trentaine) appartient à la classe des noms psychologiques.

le nom *prudence* est une disposition psychologique prise par l'agent, lors de son engagement dans un procès. De même, dans (33)

(33) *Il se meut avec lenteur sur le plateau transformé en ring.*

le nom *lenteur* est une allure physique adoptée par l'agent dans son déplacement.

Comme le remarquent Ch. Molinier (1991: 297) ainsi que D. Flamand-Boistrancourt (1996: 297), les noms tels que *jeunesse*, *vieillesse*, *pauvreté*, *richesse*, *solitude*, *oisiveté*, *beauté*, *célébrité*, *souffrance* sont exclus des noms pouvant figurer dans la construction *avec N*. Il s'agit en effet de l'état dans lequel se trouve un être humain et non une propriété qui se manifeste lorsqu'on s'engage dans un événement spécifique. Or, tous les noms syncatégorématiques dénotant une disposition mentale ou une allure physique que l'on peut prendre à un moment donné ou encore un événement survenu comme le résultat d'un autre procès, ne sont pas aptes à construire le complément de manière *avec N*. En effet, si l'on a *avec bonheur*, on n'a pas **avec malheur*, et si l'on a *avec succès*, on n'a pas **avec échec*. Sans entrer en détail dans l'analyse des noms pouvant figurer dans la construction *avec N*, je me contenterai ici de signaler une piste qui me semble digne d'être exploitée, afin d'expliquer ces couples rebelles. D'après J. P. Schlesinger (1979: 319), la préposition *avec*, qui dénote la notion de manière au niveau cognitif, peut être traitée linguistiquement, par l'assimilation sémantique, à la manière d'un instrument. Dans *avec soin*, *avec intelligence*, *avec enthousiasme*, les noms *soin*, *intelligence*, *enthousiasme* sont employés métaphoriquement comme un moyen pour faire quelque chose. Si le nom *malheur* résiste à cet emploi, c'est que, contrairement à *bonheur*, il ne semble pas être maniable comme un instrument³, et ce, probablement à cause de l'idée de manque qui y est associée. La même explication semble valoir pour *échec*, qui ne peut pas figurer dans la construction *avec N*, contrairement à *succès*.

2.1.2. Types de procès

³ L'auteur cite en anglais les exemples de *slowness* et *laziness*, qui se bloquent pour la construction *with N*, employé comme un complément de manière. Or, en français, la lenteur ou la paresse semblerait ne pas dénoter une idée de manque, puisqu'on peut les employer dans la construction *avec N*: *il se déplace avec lenteur*; *il sirotait un cocktail dans son fauteuil, avec paresse*.

Le complément *avec N* subit une autre contrainte, à savoir, la contrainte combinatoire avec le type de procès. En effet, comme le remarque Ch. Molinier (1991: 119), on a difficilement un verbe psychologique tel que *plaire* ou un verbe locatif tel que *se trouver*, combiné avec un complément *avec N*.

(34) ?* *Max a plu (avec délibération + avec volonté) à Luc.*

(35) * *Les bibelots se trouvent (avec ordre + avec symétrie) sur une étagère.*

D. Flamant-Boistrancourt (1996: 296) défend, elle, la thèse selon laquelle le complément *avec N* ne se combine qu'avec un verbe à l'aspect processif, plus précisément un verbe ayant une durée interne. C'est pourquoi, le complément *avec N* ne se combinerait ni avec un verbe non processif, ni avec un verbe d'achèvement. Elle cite les exemples (36), pour étayer son hypothèse:

(36-a) ?? *Il a permis avec gentillesse que ...*

(36-b) ?? *On trouve avec patience.*

(36-c) ?? *Il a reconnu son erreur avec spontanéité.*

Or, il ne manque pas d'exemples où le complément en *avec N* figure auprès d'un verbe d'achèvement. Les exemples suivants en témoignent.

(37) *Avec la chasse au dopage sur le Tour de France, les coureurs cyclistes et beaucoup de Français ont découvert avec stupeur que les policiers ne se privaient pas d'inspecter le trou du cul des personnes conduites dans les commissariats, d'abord parce qu'ils en ont le droit et soi-disant pour vérifier qu'on ne cache rien dans son trou du cul qui permettrait de se suicider. (Nouv. Obs., 20-26 août 1998, p. 50)*

(38) *Je vous épargne les détails de l'action. Vous les découvrirez avec bonheur. (TéléObs, 22-28 août 1998, p. 42)*

(39) *Les élèves reconnaissent avec plaisir les programmes [...] (Le monde de l'éducation, sept. 1998, p.59)*

(40) *Les opérations d'embarquement seront longues et fastidieuses ; ils trouveront avec peine une place où, sur le pont, installer leurs chaises longues. (FT: R460/PEREC.G / LES CHOSES / 1965)*

Le complément de manière *avec N* ne semble se combiner, d'après l'observation des données, qu'avec un prédicat dynamique, qu'il ait ou non une durée interne. Il se combine, en revanche, difficilement avec un verbe

non dynamique⁴ tel que *être, comprendre, aimer, savoir, plaire, ressembler*, etc. Or, la même contrainte semble s'appliquer également à l'adverbe en *-ment* qui porte sur la relation entretenue par le prédicat verbal avec son premier argument. Ch. Molinier remarque en effet dans sa thèse (1984: 102) que "seuls les verbes non statifs - à l'exclusion des verbes statifs⁵ [...] - paraissent aptes, en général, à recevoir la modification d'un adverbe de M[anière] sujet-verbe". Les adverbes en *-ment* qui peuvent se combiner avec un verbe non dynamique portent alors soit sur le prédicat verbal seul, soit sur la relation qu'entretient le prédicat avec le deuxième argument. C'est pourquoi, le complément *avec N*, qui peut porter préférentiellement sur la relation entre le prédicat et le premier argument, ne peut se substituer à l'adverbe compatible avec un verbe non dynamique. Ce phénomène est illustré sous (41) à (44).

(41-a) Paul sait **pertinemment** cela

(41-b) *Paul sait **avec pertinence** cela.

(42-a) On comprend **facilement** pourquoi il en est ainsi.

(42-b) ? On comprend **avec facilité** pourquoi il en est ainsi.

(43-a) Elle aimerait mieux n'être point aimée que de l'être **modérément**
(Rouss., cité dans le *Petit Robert*)

(43-b) *Elle l'est **avec modération**.

(44-a) Les médecins se veulent **modérément** optimistes. (Fr. Inter, 04-09-98)

(44-b) ?? Les médecins se veulent **avec modération** optimistes.

La contrainte combinatoire observable entre le type de procès et le complément *avec N* me semble être due à l'affinité de ce dernier avec la

⁴ J'utilise ici les termes "dynamique" et "non dynamique" au sens de S. Dik (1989): les procès dynamiques, à la différence des procès non dynamiques, sont susceptibles d'un changement; ils peuvent se combiner, par exemple, avec un adverbe de "vitesse" tel que *lentement, rapidement* ou avec un des auxiliaires aspectuels tels que *commencer à, être en train de et venir de*.

⁵ Ch. Molinier emploie les termes "statifs" et "non statifs" au sens de Lakoff (1970). Ainsi, les tests utilisés pour les distinguer (possibilité de mettre le prédicat verbal ou adjectival à l'impératif; possibilité de les combiner avec "persuader quelqu'un de" ou "promettre à quelqu'un de"; leur compatibilité avec les adverbes tels que "volontiers", "à contre coeur") font ressortir le trait [\pm contrôle] du premier argument, trait utilisé par S. Dik (1989: 96-98) pour distinguer le procès "état" et le procès "position" pour les procès non dynamiques, et le procès "action" et le procès "processus" pour les procès dynamiques.

notion instrumentale. Un complément instrumental nécessite en effet un agent, entité susceptible de contrôler un procès dynamique. Cependant le complément de manière *avec N*, contrairement au complément instrumental, peut se combiner avec un argument [non humain], comme le montrent les exemples (45) à (50), cités par Ch. Molinier (1991: 119).

- (45) *Les nuages se déplacent (avec lenteur + avec rapidité) dans le ciel.*
- (46) *Ces plantes se développent (avec régularité + avec irrégularité).*
- (47) *Les feuilles mortes tombent avec légèreté sur le sol.*
- (48) *L'arbre s'est abattu (avec pesanteur + avec fracas) sur le sol.*
- (49) *La saison des pluies est arrivée avec retard.*
- (50) *La pluie est tombée avec soudaineté.*

Le trait sémantique [contrôle], qui caractérise le complément instrumental, n'est donc pas pertinent pour le complément de manière *avec N*. Ce dernier nécessite seulement un changement interne du procès. Cette condition corrobore la sélection lexicale du nom susceptible de figurer dans le complément *avec N*. Ce type de complément, nous l'avons vu, doit être représenté par un nom processif susceptible d'un changement, et non par un nom d'état. Le prédicat verbal qui se combine avec le complément de manière *avec N* doit aussi être un prédicat dynamique, marqué par la notion processive, et non stative.

On comprend maintenant la différence entre *Max aime Léa avec ardeur* et *Max aime Léa ardemment*, cités sous (2). L'adverbe de manière *ardemment*, pouvant se combiner avec un prédicat non dynamique, se combine sans difficulté avec le prédicat *aimer*, doté de son sens attendu, à savoir sens statif. Il sélectionne ainsi un prédicat non dynamique, tel que *désirer*, *vouloir* ou *souhaiter*, alors qu'il se combine difficilement avec un prédicat dynamique, tel que *travailler*. D'où l'acceptabilité douteuse de l'ex. (1-b): **Max travaille ardemment*. L'adverbe *ardemment* semble ainsi porter sur le prédicat seul, ayant une valeur intensive. Ch. Molinier (1984) le classe en effet dans la classe des adverbes de Manière-Verbe. En revanche, le complément *avec ardeur*, qui nécessite un prédicat dynamique, sélectionne le sens dynamique du prédicat verbal *aimer* dans (2-a), et ne pose pas de problème combinatoire avec le prédicat *travailler*, dans (1-a). Il porte sur la relation entre le prédicat et le premier argument.

2.2. Les propriétés dues à la structure nominale

Le complément de manière *avec N* comporte un nom qui manifeste une contrainte quant au choix d'un déterminant. Lorsqu'il apparaît sans modificateur, il ne peut pas être précédé d'un article défini, indéfini ou d'un adjectif démonstratif ou possessif.

(51-a) *L'hôpital refuse la malade. Elle ne peut pas payer les frais de journée, qui s'élèvent à 1500 dollars. Brendy et Tony négocient avec fermeté.* (Nouv. Obs., 20-26 août 1998, p. 55)

(51-b) **Brendy et Tony négocient avec la fermeté.*

(51-c) **Brendy et Tony négocient avec une fermeté.*

(51-d) **Brendy et Tony négocient avec cette fermeté.*

(51-e) **Brendy et Tony négocient avec leur fermeté.*

La propriété distributionnelle de la structure interne caractérisant le complément de manière *avec N* est en fait celle des noms abstraits. Sans entrer dans le débat concernant les noms abstraits⁶, je voudrais défendre ici l'idée que la structure minimale du complément de manière *avec N*, sans déterminant, sans modificateur, construit une représentation de la manière, différente de celle représentée par l'adverbe en *-ment*.

Dans la structure minimale du complément de manière *avec N*, le nom ne peut pas être précédé d'un déterminant. Je laisserai la question de savoir si l'on a affaire, dans cette structure, à un déterminant zéro ou à une absence de déterminant⁷. Je tiendrai compte seulement des analyses données par J.-Cl. Anscombe (1986, 1991a, 1991b), concernant les groupes nominaux à article \emptyset , sans discuter de la légitimité de cette marque segmentale \emptyset . D'après J.-Cl. Anscombe (1986: 31), une des propriétés de l'article \emptyset est l'introduction d'un espace discursif, qui peut correspondre au résultat d'un procès. La préposition *avec*, elle, présente le nom qui suit comme un résultat accidentel, non constitutif du procès. Ainsi dans (52),

(52) *Cette entreprise vend ses produits avec perte / avec bénéfice.* (ex. cité dans J.-Cl. Anscombe 1986: 31)

le complément *avec N* introduit le résultat du procès de vente, considéré comme une propriété accidentelle.

⁶ Voir à ce propos, N. Flaux, M. Glatigny, D. Samain (eds), 1996.

⁷ Voir J.-Cl. Anscombe (1991b), pour les arguments donnés en faveur de la présence du déterminant \emptyset .

Une autre propriété liée à l'article Ø, remarquée toujours par J.-Cl. Anscombe (1986: 33), est "la condition de bloc". La propriété dénotée par le nom précédé de l'article Ø caractériserait en bloc l'espace discursif qu'il introduit. De ce fait, on ne peut pas utiliser un prédicat qui dénote un procès sortant du cadre défini par le nom à article Ø. Dans les exemples suivants, cités par J.-Cl. Anscombe (1986: 19),

(53-a) *Pierre a fixé rendez-vous à Max pour le lendemain.*

(53-b) *Max a rendez-vous avec Pierre pour le lendemain.*

le nom *rendez-vous*, précédé de l'article Ø, instaure un espace discursif dans lequel doivent se trouver les participants, en l'occurrence Max et Pierre. Le prédicat verbal, *fixer* et *avoir* dénotent un procès qui incluent les mêmes participants, impliqués dans le nom événementiel *rendez-vous*. Or, dans,

(53-c) **Max a noté rendez-vous avec Pierre pour le lendemain.*

(53-d) **Max a accepté rendez-vous avec Pierre pour le lendemain.*

les prédicats verbaux *noter* et *accepter* n'incluent pas forcément les mêmes participants impliqués dans le nom *rendez-vous*: Max a pu noter ou accepter le rendez-vous que Pierre a fixé avec un autre. D'où l'agrammaticalité de ces énoncés.

Le même phénomène s'observe pour le complément *avec N*. Dans les exemples suivants:

(54-a) *Il revend **rapidement** les machines, le terrain, les biens immobiliers, toute l'infrastructure, place ses bénéfices dans un paradis fiscal et met la clé sous la porte. (Nouv. Obs., 20-26 août 1998, p. 41)*

(55-a) *L'un des films les plus étonnants des années 70, dans le cinéma soviétique : d'abord par le ton, hérité des comédies russes des années 30 (genre que Staline mit en sourdine assez **rapidement**), ensuite par le regard décontracté et goguenard sur la révolution, vue par le petit bout de la lorgnette. (TéléObs, 22-28 août 1998, p. 58)*

l'adverbe *rapidement* signifie qu'on a mis peu de temps avant de déclencher le procès dénoté par *revendre* ou *mettre en sourdine*. Il peut ainsi exprimer la manière qui caractérise le laps de temps entre deux procès et non la durée observable dans un même procès. Si l'on remplace dans ces exemples l'adverbe en *-ment* par le complément *avec N*, comme dans (54-b) et (55-b), l'acceptabilité de (55-b) devient douteuse, et l'énoncé (54-b) n'a pas le même sens que (54-a). Le complément *avec rapidité* caractérise le laps de temps entre le début et la fin du procès dénoté par *revendre*.

(54-b) Il revend **avec rapidité** les machines, le terrain, les biens immobiliers, toute l'infrastructure, place ses bénéfices dans un paradis fiscal et met la clé sous la porte.

(55-b) ?[...] genre que Staline mit en sourdine **avec rapidité**, [...]

De même, dans (56), *régulièrement* qualifie les intervalles mis entre plusieurs procès du même type, alors que dans (57), *avec régularité* qualifie la structure interne d'un même procès.

(56) Pendant trois ans, Veslemøy Kjendsli a filmé **régulièrement** le projet de rééducation de Malin. (TéléObs, 22-28 août 1998, p. 34)

(57) Cependant il fait très beau. Les hélices, **avec calme et régularité**, tournoient dans l'eau profonde. (FT: R433/BATAILLE.M / L'ARBRE DE NOEL / 1967)

Ainsi, le complément de manière *avec N*, contrairement à l'adverbe en *-ment*, ne peut caractériser ce qui sort du cadre dénoté par le prédicat. Il doit caractériser en bloc le cadre prédicatif.

D'autre part, lorsque l'adverbe en *-ment* qualifie la structure interne d'un procès et non l'intervalle observable entre deux procès, son mode de représentation ne semble pas être le même que celui exprimé par le complément de manière *avec N*. Dans (58)

(58-a) Il se déplace **lentement**

(58-b) Il se déplace **avec lenteur**

l'adverbe *lentement*, tout comme le complément *avec lenteur*, exprime la manière adoptée par le premier argument dans son déplacement. Or, l'adverbe en *-ment* qualifie le procès à chaque instant du déroulement du procès, dans sa continuité, alors que le complément *avec N* qualifie en bloc le procès, dans sa globalité. En effet, dans (58-c)

(58-c) Comme il doit s'arrêter souvent pour respirer, il ne peut se déplacer qu'**avec lenteur**.

le complément *avec lenteur* qualifie le procès de se déplacer dans son ensemble, et ce, sans vérifier cette propriété à chaque instant de son déplacement. En revanche, l'adverbe *lentement* est caractérisé par son caractère homogène. En effet dans l'exemple (58-a), chaque instant du processus est qualifié par la propriété dénotée par "se déplacer lentement". D'où l'acceptabilité douteuse de (58-d):

(58-d) ?? Comme il doit s'arrêter souvent pour respirer, il ne peut se déplacer que **lentement**.

Par ailleurs, la caractérisation globale associée au complément *avec N* permet à ce dernier de se combiner avec le complément temporel *parfois*. Dans les exemples suivants:

- (59) *Elle cache pour lui des poésies dans les bosquets des îles où il médite, au milieu des lacs. Le cinéma s'en souviendra, parfois avec une certaine injustice.* (Nouv. Obs., 20-26 août 1998, p. 70)
- (60) *Quant aux scènes d'action, rien à dire, Delon a rondement mené son affaire. Avec même parfois une pointe d'humour.* (TéléObs, 22-28 août 1998, p. 34)

le procès dénoté par le prédicat *s'en souvenir* ou *mener* est caractérisé par la propriété exprimée par le complément *avec N*, seulement “parfois”, et non à chaque instant du déroulement du procès. L’adverbe de manière en *-ment* n’est pas combinable avec le complément temporel *parfois*, s’il figure dans un énoncé où l’on n’envisage qu’un seul événement. D’où l’acceptabilité douteuse de (61-b), par opposition à (61-a)

(61-a) *Il a attendu le résultat parfois avec impatience*

(61-b) ? *Il a attendu le résultat parfois impatientement.*

L’acceptabilité s’améliore, si l’on peut envisager plusieurs procès du même type, dans un énoncé, par exemple, du type habituel.

(62-a) *Laurent prépare parfois soigneusement son entretien.*

Dans (62-a), le complément *parfois* met en jeu plusieurs préparations, dont certaines sont qualifiables, à chaque instant du procès, par l’adverbe “soigneusement”. Dans (62-b),

(62-b) *Laurent prépare parfois avec soin son entretien.*

il n’est pas nécessaire d’envisager plusieurs préparations: le complément *avec N* peut être utilisé, s’il y a des moments où Laurent est soigneux dans sa préparation, sans qu’il le soit tout au long de la préparation; il suffit que le résultat final du procès soit caractérisable par le soin de Laurent.

On constate ainsi que l’adverbe de manière en *-ment* qui porte sur la relation entretenue entre le prédicat et le premier argument est caractérisé par l’homogénéité. C’est ce qui le différencie du complément *avec N*. On comprend maintenant le pourquoi de l’acceptabilité douteuse de l’exemple (3-b) *Max a retrouvé Luc joyeusement*, contrairement à l’exemple (3-a) *Max a retrouvé Luc avec joie*. L’adverbe *joyeusement* doit pouvoir qualifier de la propriété qu’il dénote, chaque instant du procès dénoté par le prédicat *retrouver*. Or, ce dernier est un procès ponctuel, qui n’a pas de durée

interne. Il ne peut pas non plus qualifier l'intervalle impliqué entre le procès *retrouver* et un autre qui le précède, comme c'était le cas de l'adverbe *rapidement* dans les exemples (54) et (55), dans la mesure où l'adverbe *joyeusement* n'indique pas une durée. D'où son acceptabilité douteuse. En revanche, le complément *avec N*, qui caractérise en bloc le procès, ne pose pas de problème d'acceptabilité, lorsqu'il figure avec un procès ponctuel. Il suffit qu'il y ait une partie du procès caractérisable par la propriété dénotée par le complément *avec N*, permettant de caractériser par la même propriété le résultat du procès.

A cela s'ajoute, me semble-t-il, une autre contrainte, due à l'orientation de la portée d'un complément de manière. L'adverbe de manière en *-ment* portant sur la relation entretenue entre le prédicat et le premier argument semble pouvoir caractériser non seulement la disposition mentale ou physique du premier argument, mais encore l'ambiance générale du procès dénoté par le prédicat. En effet, comme le note Cl. Guimier (1996: 65), dans (63-a)

(63-a) *Paul est parti joyeusement*

l'adverbe *joyeusement* qualifie d'abord le prédicat verbal, pour s'étendre éventuellement vers le sujet. Il s'agit donc avant tout de la représentation d'un départ joyeux, dont fait partie le sujet. Cl. Guimier compare l'exemple (63-a) avec (63-b), comportant un adjectif attribut.

(63-b) *Paul est parti joyeux*

D'après l'auteur, l'adjectif attribut qualifierait d'abord le sujet, puis éventuellement le prédicat. Le même phénomène semble s'observer dans le couple formé de l'adverbe en *-ment* et du complément *avec N*. Dans (63-c)

(63-c) *Paul est parti avec joie*

la joie ne concerne que Paul dans son départ, alors que dans (63-a), l'adverbe *joyeusement* peut concerner tout autre personne que Paul présente lors de son départ, ou l'ambiance générale. Dans l'exemple (3-b), l'adverbe *joyeusement* semble cependant difficilement qualifier d'autres personnes que l'agent dans une "retrouvaille", ce qui expliquerait encore l'acceptabilité douteuse de cet énoncé.

En guise de conclusion

Avant de conclure, je propose d'analyser la paire d'énoncés mise dans le titre: *consommez avec modération* vs *consommez modérément*. Le

complément *avec modération* porte, comme les autres compléments *avec N*, sur la relation entre le prédicat et le premier argument. Ainsi dans

(64-a) *Il a consommé avec modération un verre de whisky*

la présence du complément de manière *avec N*, qui qualifie globalement le procès, oriente l'interprétation de cet énoncé vers la consommation totale d'un verre de whisky, mais pas plus. En revanche, dans

(64-b) *Il a consommé modérément un verre de whisky*

l'adverbe *modérément* porte plutôt sur le prédicat seul. Il s'agit là d'un adverbe de manière quantifieur, selon le classement des adverbes proposé par Ch. Molinier (1984). Ainsi, cet énoncé peut très bien signifier qu'il reste encore du whisky dans le verre.

L'opposition entre *modérément* et *avec modération* ressort également dans les exemples suivants:

(65-a) *Parlez avec modération*

(65-b) *Parlez modérément.*

(65-b) signifie *parlez moins*, alors que (65-a) signifie *Parlez avec pondération*. On pourrait rajouter encore les exemples (66-a) et (66-b).

(66-a) *Il a toujours vécu avec modération*

(66-b) ? *Il a toujours vécu modérément.*

On peut vivre *avec modération*, c'est-à-dire *sans excès, avec modestie*, alors qu'il est difficile de vivre *modérément*, dans la mesure où le prédicat *vivre* se laisse difficilement quantifier.

En conclusion, le complément de manière *avec N* peut être considéré, d'un point de vue syntaxico-sémantique, comme équivalent de l'adverbe en *-ment* portant sur la relation entre le prédicat et le premier argument. Or, ils se distinguent par leur mode de référence: l'adverbe en *-ment* qualifie chaque instant du procès dans son déroulement, alors que le complément *avec N* n'est pas marqué par cette homogénéité. D'autre part, bien que les deux types de compléments de manière portent sur la relation entre le prédicat et le premier argument, l'orientation de la qualification ne semble pas être la même. Avec l'adverbe en *-ment*, la qualification s'effectue d'abord sur le prédicat et ensuite sur le premier argument, alors qu'avec le complément *avec N*, elle s'effectue d'abord sur le premier argument, puis sur le prédicat.

J'espère avoir montré les principales différences qui séparent les deux types de compléments de manière dont il s'agissait ici. Je voudrais tout de même signaler que cette différence de sens a été notée, bien qu'elle ait attiré l'attention de très peu de linguistes, par Roubaud (1785: 39, cité par Ch. Molinier, 1984: 68) dans *Nouveaux synonymes du français*. Il commente qu'«un homme qui s'est conduit sagement a été sage dans toute sa conduite [et] un homme qui s'est conduit avec sagesse a mis de la sagesse dans sa conduite».»

Références

- Anscombe J.-Cl., 1986, "L'article zéro en français: un imparfait du substantif?", in *Langue française*, n°72, pp. 4-39.
- Anscombe J.-Cl., 1990, "L'opposition *longtemps* / *longuement*: durée objective et durée subjective", in *Langue Française*, n°88, pp. 90-116.
- Anscombe J.-Cl., 1991a, "L'article zéro sous préposition", in *Langue française*, n°91, pp. 24-39.
- Anscombe J.-Cl., 1991b, "La détermination zéro: quelques propriétés", in *Langages*, n°102, pp. 103-124.
- Blanche-Benveniste Cl., Deulofeu J., Stefanini J., van den Eynde K., 1984, *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*. Paris, SELAF.
- Choi-Jonin I., 1995, "La préposition *avec*: opérateur de (dé)composition", in *SCOLIA* 5, Université de Strasbourg, pp. 109-129.
- Choi-Jonin I., 1998, "Anaphore associative dans une prédication simple: le cas du complément *avec le N*", in *Analyse linguistique et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*, Leuven - Paris, Peeters, pp. 199-209.
- Cadiot P., 1990, "La préposition *avec*: grammaire et représentation", in *Le Français moderne* 58, pp. 152-173.
- Cadiot P., 1991, "A *la hache* ou *avec la hache*? Représentation mentale, expérience située et donation du référent", in *Langue française*, 91: *Prépositions, représentations, référence*, pp. 7-23.
- Cadiot P., 1993, "*de* et deux de ses concurrents: *avec* et *à*", in *Langages* n° ? : *La couleur des prépositions*, pp. 68-106.

- Dik S., 1989, *The Theory of Functional Grammar. Part 1: The Structure of the Clause*, Dordrecht, Foris Publications.
- Flament-Boistrancourt D., 1996, "Une question abstraite : les N de la Construction Avec + \emptyset + N. *Un problème d'«Abstrait» ou d'«Abs-traction ?»*", in N. Flaux, M. Glatigny, D. Samain (eds), Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, pp. 289-299.
- Flaux N., M. Glatigny, D. Samain (eds), 1996, *Les noms abstraits*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion.
- Gary-Prieur, M.-N., 1982, "«Adverbes de manière»: que signifie cette étiquette?", in *Lexique 1: Adverbes en -ment*, Presses Universitaires de Lille, pp. 13-23.
- Givón T., 1984, *Syntax, A Functional-Typological Introduction, Vol.1*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company.
- Gross M., 1975, *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann.
- Gross G., 1978, "A propos de deux compléments en *par*", *Linguisticae Investigationes*, II, 215-218.
- Guimier Cl., 1996, *Les adverbes du français. Le cas des adverbes en -ment*, Gap, Ophrys.
- Jackendoff, 1972, *Semantic Interpretation in Generative Grammar*, MIT Press, Cambridge, Mass. & London.
- Molinier Ch., 1984, Etude syntaxique et sémantique des adverbes de manière en *-ment*. Thèse d'état, Université de Toulouse le Mirail.
- Molinier Ch., 1990, "Une classification des adverbes en *-ment*", *Langue Française*, n°88, 28-40.
- Molinier Ch., 1991, "Les compléments adverbiaux du français de type *avec N*", in *Linguisticae Investigationes*, XV : 1, pp. 115-140.
- Schlesinger I. M., 1979, "Cognitive structures and semantic deep structures: the case of the instrumental", in *Journal of Linguistics*, 15, pp. 203-395.